**Vade-mecum de l'exposition**

* Le Service Promotion Santé Jeunesse (SPSJ) du Locle gère l'utilisation de l'exposition "Mon corps est à moi" dont elle a acquis les droits. Elle la met en location pour un prix modeste destiné à couvrir les frais d'entretien courant.
* Les institutions ou écoles intéressées font une demande de location à l'aide du formulaire téléchargeable sur le site www.santejeunesse.ch et l'envoi par courriel à l'adresse spsj-lelocle@rpn.ch. La réservation sera confirmée par e-mail.
* Les modalités de transport sont fixées d'entente entre le locataire et Mme Delphine Batschelet 032 933 84 19, delphine.batschelet@ne.ch, en charge des modalités administratives pour le SPSJ. L'exposition est transportée par une entreprise agréée, la maison Jeanmaire SA. La facture est envoyée par le transporteur au locataire.
* Le montage et le démontage sont assurés par la maison Jeanmaire SA en collaboration avec Monsieur Christian Desmeules (responsable de l'entretien et du montage). Toutefois le locataire met à disposition une personne pour réceptionner l'exposition et donner les indications sur le lieu du montage.
* Le locataire s'engage à prendre le plus grand soin de l'exposition: pas de papier collant, pas de clou ni de punaise. Il devra s'acquitter des frais de remise en état suite à des dommages causés pendant la location.
* Le matériel pédagogique nécessaire aux animations comprend un dossier pour l'enseignant, une brochure par parent et une petite carte par élève. Il doit être commandé plusieurs semaines à l'avance par le locataire qui en recevra la facture.

Personne de contact: Fondation suisse pour la protection de l'enfant, Berne, Mme Marianne Kauer 031/ 384 29 29, marianne.kauer@kinderschutz.ch.

* Une démarche de communication est imposée lors de l'utilisation de l'exposition : le locataire doit organiser deux séances d'information, l'une pour les parents et l'autre pour les enseignants. Une personne formée à la présentation de l'exposition peut accompagner l'autorité locale (le locataire). Le SPSJ se tient à disposition pour de plus amples renseignements, tél. : 032 886 63 60.
* Trois animateurs/trices sont habituellement nécessaires à l'accueil de chaque classe (1 animateur pour 6-7 élèves). Le salaire des animateurs/trices est à la charge du locataire.
* Le GIS (Groupe Information sexuelle et éducation à la Santé) est à même de mettre à disposition des animatrices.

Contact: Mme Muriel Reber, directrice, Neuchâtel, Tél. 032.886.88.50, info@gis-ne.ch.

* Le personnel encadrant l'animation doit être formé. La durée prévue est d'environ 4 heures. Le SPSJ est à disposition pour organiser et/ou dispenser la formation. Coût sur demande.

**Subvention cantonale**

Afin de promouvoir l'utilisation de l'exposition "Mon corps est à moi" dans le canton, le Service de la santé publique entre en matière pour un soutien financier, mais ceci au maximum deux fois par cercle scolaire. Les cercles ayant bénéficié de la subvention au titre de district par le passé ne peuvent plus prétendre à ce soutien.

Le soutien financier couvre le transport, le montage et le démontage de l’exposition, le forfait de location, les coûts des deux conférences destinées aux parents et aux enseignants ainsi que l’acquisition des brochures. Les animations auprès des élèves et les frais de formation des animateurs restent à charge des communes. Le soutien se monte à hauteur des frais effectifs encourus pour les rubriques mentionnées, mais au maximum à Frs 1'500.-.

Par ailleurs le service cantonal de la santé publique soutient le SPSJ pour la gestion de l'exposition.

**CONDITIONS DE LOCATION :**

**L’acquéreur prend à sa charge les frais suivants :**

* **location de l’exposition,** soit un forfait de Frs 150.- pour le canton de Neuchâtel, Frs 500.- hors-canton; ceci comprend la gestion administrative, l'entretien, les conseils pour l'utilisation et une séance de bilan annuelle
* **transports/montage et démontage :**
	+ déplacements dans le canton : forfait de Frs 289.- par transport + TVA (Contrat forfaitaire avec l’entreprise Jeanmaire SA, La Chaux-de-Fonds). Le tarif hors canton comprend le tarif de base de CHF 289.- + CHF 1.80/km depuis le lieu d'entreposage, soit Le Locle.
	+ montage et démontage : CHF 30.- de l'heure y compris le trajet.
* **conférence aux enseignants,** durée 1h30, tarif à définir avec l'intervenant ;
* **conférence aux parents,** durée 1h30, tarif à définir avec l'intervenant ;
* **formation au besoin des animateurs/trices,** durée 4h, tarif à définir avec l'intervenant
* **salaire des trois animateurs/trices,** durée 1h30 pour chaque personne ;
* **invitations et réceptions** éventuelles lors d’un vernissage ;
* **location de la salle ;**
* **matériel pédagogique, veuillez envoyer votre commande à :**
	+ info@kinderschutz.ch ou téléphone au 031/ 384 29 29
	+ personne de contact : Mme Marianne Kauer
	+ la commande des documents doit être faite plusieurs semaines
	à l'avance et de préférence par téléphone.
		- coût du dossier pédagogique : Frs 19. - par ex. + port en sus ;
		- brochures pour les parents : Frs 0.25 par ex + port en sus ;
		- "petites cartes" aux enfants : Frs 0.30 par ex + port en sus.

**Le locataire s’engage en outre à:**

* mettre à disposition une personne pour réceptionner l’exposition ;
* ne coller aucune affiche contre les panneaux de l’exposition ;
* ne planter aucun clou au autre matériel dégradant les panneaux de l’exposition ;
* payer tous les frais consécutifs aux dommages faits aux panneaux lors de l’exposition, qu’ils soient dus à ses agissements ou à ceux de tiers.

**Formulaire de**

**demande de location**

**Ecole / Institution / autre** :

Adresse :       NPA :       Localité :

**Nom et prénom de la personne responsable :**

🕿 privé :       🕿 prof. :       🕿 natel :

Période souhaitée de préférence du :       au :

2e période possible du :       au :

Durée de l’exposition :       jours

**Lieu de l’exposition :**

Adresse :       NPA :       Localité :

**Personne de contact pour la livraison si autre que ci-dessus**:

🕿 privé :       🕿 prof. :       🕿 natel :

**Date :**

**Signature :**

***Par sa signature, le locataire déclare avoir lu les conditions de location en page 2 et s’engage à les respecter dès réception du contrat.***

***Ce formulaire doit être transmis par mail (******spsj-lelocle@rpn.ch******) ou par poste au Service Promotion Santé Jeunesse, cp 634, Daniel-JeanRichard 9, 2400 Le Locle***